

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N°22

Séance du conseil municipal du 24 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes « L'Autrèche », sous la présidence de M. Fabrice MEUNIER, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 6

Votants : 9

Date de la convocation et d'affichage : le 20 juin 2022

Présents : Fabrice MEUNIER, Laurent DA SILVA PEREIRA, Michel AVELINE, Éric CHANTEPIE, Jean-Claude FILLIEUL, et René ZIMMERMANN, lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Absents : Noël GODEFROY et Séverine THIEULARD

Absents représentés : Christophe FUYNEL ayant donné pouvoir Éric CHANTEPIE
Wilfried DUBOIS ayant donné pouvoir à Laurent DA SILVA PEREIRA
Stéphanie LECLERE-FUYNEL ayant donné pouvoir à Fabrice MEUNIER

Secrétaire de séance : Laurent DA SILVA PEREIRA

OBJET : DIMINUTION DES HEURES DE SECRÉTAIRAT

Après lecture faite, du courrier de Madame Papin, secrétaire de mairie:

- Vu la convention de service commun secrétariat approuvée auprès de la Communauté de Communes Maine Saosnois pour un temps de travail hebdomadaires de dix heures.

- Vu la demande de diminution des heures de secrétariat de Madame Papin de trois heures hebdomadaires.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

Certifié exécutoire

Reçu en Sous-préfecture le :

Publié ou Notifié le :



Le Maire,
Fabrice MEUNIER

